

Le député de Timiskaming a mis le doigt sur une de nos plus grandes difficultés, les régions septentrionales des provinces où les réserves sont isolées et où une personne hésite à partir seule, car les Indiens n'aiment pas se séparer de leur famille. Malgré tout, nous accomplissons une excellente tâche à cet égard, il me semble.

Il y a aujourd'hui quelque 240 enfants indiens qui résident à Ottawa et fréquentent l'école. Nous versons à leur intention une allocation mensuelle de \$70, je crois, pour le logement et leur donnons un peu d'argent de poche, etc. Ce n'est pas seulement dans la région qui s'étend à 100 milles au nord de la frontière des États-Unis que nous avons des problèmes aujourd'hui; nous en avons aussi dans la région dont parlait le député, et même plus au nord encore, dans les Territoires, où, d'après certaines indications, les réserves ont peu de ressources. Il est souvent impossible de trouver du travail dans les réserves, à part quelques emplois saisonniers dans les bois, pour les usines de pâte à papier, etc. Un jeune homme qui veut travailler à plein temps doit quitter la réserve. Ce problème nous préoccupe beaucoup et nous faisons tout notre possible pour lui trouver rapidement une solution. Nous déplaçons des familles de la réserve de Mattagami, à titre d'expérience. Nous avons installé un groupe-pilote à Elliot Lake. Sur 20 familles que comptait ce groupe au début de l'expérience, 11 sont retournées chez elles avant la fin. Il y aurait autant à apprendre de ceux qui sont retournés que de ceux qui sont restés. Nous avons aussi un programme de logement pour ceux qui ont un emploi et réussissent à nous convaincre qu'ils peuvent se payer une maison. Nous leur consentons une deuxième hypothèque, remboursable en dix ans, après quoi l'hypothèque est levée. Le montant est, je crois de \$6,000. En outre, nous leur donnons immédiatement \$1,000 pour l'achat de meubles. Je le répète, cela montre le genre d'efforts que nous faisons.

Le système scolaire est meilleur aujourd'hui qu'il ne l'était il y a cinq ans, et nous obtenons des résultats très encourageants. Je comprends que des difficultés se posent dans la région mentionnée par le député, mais il conviendra avec moi, je pense, que si nous amenons une quarantaine ou une cinquantaine de jeunes garçons dans une école de Toronto, ou d'une autre ville semblable, nous en perdrons rapidement quelques-uns. Bon nombre retourneraient chez eux, et c'est là le problème. Les Indiens doivent avoir atteint une certaine maturité d'esprit, je pense, avant de quitter la réserve. Autrement dit, l'Indien quittera peut-être la réserve trop tôt ou trop tard. Voilà autant de choses qu'il ne

[L'hon. M. Laing.]

faudrait pas oublier. Cependant je suis gré au député de ses commentaires.

M. Orlikow: J'aurais une question à poser au ministre. Avant la réorganisation des programmes de formation de la main-d'œuvre, dont le gouvernement fédéral a assumé l'entière responsabilité, il paraît, sauf erreur, qu'en vertu du programme n° 5, comme on le désignait, environ 2,000 Indiens suivaient des cours de formation aux frais du gouvernement. Le gouvernement fournissait également une allocation de formation. Elle n'était pas aussi généreuse que les allocations actuelles. Néanmoins, on payait des allocations de formation.

• (8.20 p.m.)

Sauf erreur, les cours que la majorité des Indiens suivaient ne les préparaient pas vraiment aux emplois rémunérés des villes; les Indiens, surtout ceux des réserves éloignées, n'ont pas l'instruction requise pour les cours de briqueteurs ou de métallurgistes, par exemple. Mais ils suivaient des cours les préparant à une meilleure vie dans les réserves: cours sur les façons de construire des maisons, et ainsi de suite. Sauf erreur, les cours de formation que patronne maintenant le ministère de la Main-d'œuvre visent presque uniquement à la préparation aux emplois rémunérés du marché urbain du travail. On me dit que l'an dernier, plus de 2,000 Indiens recevaient une formation au Manitoba, et que le nombre est tombé à quelques centaines. Le ministère des Affaires indiennes a-t-il l'intention d'établir des programmes qui fourniront aux Indiens au moins le genre de formation qu'ils recevaient avant la réorganisation effectuée par le ministère de la Main-d'œuvre?

L'hon. M. Laing: Le député de Timiskaming a parlé du genre d'aide que le ministère de la Main-d'œuvre accordait auparavant. Cette aide était limitée. Le ministère a jugé que rien ne justifiait un tel placement dans ce domaine, car les résultats n'étaient pas satisfaisants; il espérait obtenir des résultats plus rapides en aidant les gens à changer d'emploi. Les Indiens, comme l'a signalé le député de Timiskaming, doivent commencer à un autre niveau, ce qui alourdit la charge de mon ministère.

Nous étendons notre champ d'activité et nous établissons des programmes qui comportent le déplacement d'un grand nombre de personnes, car nous nous rendons compte que les familles indiennes aiment à vivre ensemble. De concert avec le ministère de la Main-d'œuvre, nous avons démenagé environ 350 personnes à Okanagan pour effectuer un travail saisonnier—ces emplois sont accessibles assez régulièrement de la mi-mars jusqu'en